



Mhère

Bulletin municipal

Numéro 1 - 3^{ème} trimestre 2020

L'équipe municipale : les fonctions de chacun

Cyril Trinquet, maire, conseiller communautaire
Armand Tartrat, 1^{er} adjoint, SIRP et travaux
Jean Sarcinella, 2^{ème} adjoint, SIEEN, Parc, Canal du Nivernais
Bruno Camuzat, SIEEN et travaux
Julien Camuzat, travaux
Marie-France Judas, responsable de la salle des fêtes
Olivier Lavault, SIEEN, SIVOM et travaux
Joëlle Pasant, SIRP, SIAEPA et COS
Catherine Quéryn, SIRP, Parc, Canal du Nivernais
Marc Sergent, SIAEPA

Danielle Thomas, tête de liste aux élections municipales, n'a pas retrouvé son poste de maire au sein du conseil municipal. Elle ne collaborera pas avec l'équipe municipale en place. Elle estime avoir été trahie par les nouveaux et une partie des anciens de sa liste. Elle a donné sa démission du conseil municipal en date du 25 juin 2020.

Le mot du maire



Ron est de retour à son poste, les associations redémarrent leurs activités, la commune reprend vie petit à petit mais la prudence reste de mise.

Les consignes sanitaires restent en vigueur et les festivités habituelles ont disparu du calendrier. Au sein du conseil municipal nous réfléchissons à une alternative compatible avec les mesures sanitaires et nous permettant de célébrer notre fête patronale. Rien n'est fait mais tout reste possible... Prenez soins de vous.

Cyril TRINQUET

Horaires de la mairie et de l'agence postale :

Lundi 8h30-12h Mardi 8h30-12h /13h30-17h Jeudi 8h30-13h30
Tel : 03.86.22.70.43 – mairiedemhere@wanadoo.fr

NB : Durant l'urgence sanitaire, les conseils municipaux ont lieu à huis-clos. A la levée de l'urgence, les dates seront annoncées au public au moins 3 jours à l'avance sauf urgence.

En cours :

- Mise en place d'un **plan canicule** sur la commune à la demande de la Préfecture.
- Merci de signaler les problèmes de connexion ou d'interférence que vous rencontrez depuis l'installation de la nouvelle antenne SFR.

Hommage à Henri Taché :



Henri Taché nous a quittés le 06 mai 2020 à l'âge de 83 ans. Agriculteur retraité et ancien maire de notre village, il a œuvré pour le bien de tous. Marie-France Judas et Olivier Lavault étaient conseillers municipaux à cette époque. Tous deux témoignent en gardant le souvenir d'un homme à l'écoute capable de mobiliser son équipe sur les projets communaux. Olivier Lavault : « Malgré une activité agricole intense, Henri Taché, maire de Mhère durant deux mandats consécutifs, a contribué à une évolution positive de l'amélioration de notre commune. Les deux projets principaux qu'il a aboutis sont l'acquisition des deux maisons Sautereau ainsi que la création des trois logements communaux. Il est à l'origine de l'étude du café-restaurant « chez Léonie », qui à ce jour a été réalisé. Ce qui a permis de dynamiser la commune de Mhère ».

Un homme de cœur et d'honneur qui a su donner sans compter auprès de la population de Mhère et également au sein de la section de Mhère de l'Union Fédérale des Anciens Combattants et Victimes de guerre de la Nièvre. Henri Taché a été inhumé au cimetière de Mhère dans l'intimité familiale durant la période de confinement. Danièle Thomas et les membres du conseil municipal ont adressé leurs condoléances à Odette Taché, son épouse et à ses enfants.

Depuis le 20 juin 2020, une permanence par des élus est prévue le samedi matin.

A cette occasion vous pouvez récupérer des masques, les sacs-poubelle roses et jaunes ainsi que votre carte d'accès à la déchetterie. Le maire recevra sur rendez-vous durant cette permanence.

On entend que « tout a été fait » mais aussi que « rien n'a été fait ». Retour sur les travaux réalisés depuis 20 ans dans notre commune : (hors travaux de voirie)

Salle des fêtes : réfection salle, cuisine et toilettes (2015), toiture (2017), chambre froide (2013)

Mairie : toiture (2017), façade, déménagement au rez-de-chaussée, accès handicapés

Presbytère : réfection toiture (2009)

Eglise : travaux d'entretien et de réparations d'urgence (1997, 1998, 1999, 2006), rampe d'accès amovible (2016)

Les logements communaux (transformation de l'école, du logement de l'instituteur et de la maison Sautereau)

Multiservice « Chez Léonie » : initié en 2001, inauguré en 2008, il a ouvert en 2010 (opération cœur de Village)

Cimetière : Columbarium (2004) et Jardin du Souvenir (2015)

Egalement : installation du **Point Poste**, construction de **toilettes publiques** (2015), réfection du **Monument aux Morts** (2011), vente de l'ancienne poste (bâtiment communal), investissement dans le **matériel communal** : tracteur (2020), broyeur (2019), remorque (2016) et pulvérisateur (2010), **défibillateur** mairie et subvention pour celui du hameau du Chêne (2019), éclairage public (2016), assainissement individuel et collectif (2006-2008)

L'église :

Le chantier de l'église est une priorité. Les élus ont rencontré le 10 juin dernier l'architecte missionné sur ce projet. Une visite de l'église a confirmé que les désordres sont importants, y compris structurels. Un premier rapport sur l'état des lieux a été envoyé le 10 mars dernier, évoquant quelques pistes d'intervention. L'analyse complète est attendue courant juillet. C'est en fonction de cette analyse que les décisions seront prises. Le maire et le conseil municipal souhaitent associer la population à ces décisions. Une réunion publique sur la question de l'église sera programmée à partir du mois de septembre selon l'évolution du dossier.

Le coin des associations :

Vous retrouverez ici les actualités des associations de la commune :

- **Comité des fêtes** : normalement reprise des activités le 20 septembre 2020 (pétanque)

- **Mhère s'anime** reprise de l'activité

- **Bords de Mhère** : reprise des concerts.

Voir programmes bordsdemhere@gmail.com

- **Pro-Morvan** : la Chapelle du Banquet sera à l'honneur à l'occasion de la messe annuelle le dimanche 16 août à 11 h 45

En attente de reprise d'activité :

- Chemin faisant

- Mhère en Morvand

Commerce local :

*Le bar restaurant multiservice **Chez Léonie** a rouvert depuis le 3 juin. Ron propose une carte simplifiée et des aménagements conformes au déconfinement. Il vous attend avec impatience.*

Un grand merci aux personnes qui ont fabriqué masques et visières durant la période de confinement. Ils sont disponibles en mairie.

COVID-19

BIEN UTILISER SON MASQUE

Comment mettre son masque



Comment retirer son masque



Le masque est un moyen de protection complémentaire qui ne remplace pas les gestes barrières